

ADMINISTRATION
4, rue Paradis, 4
ADRESSER MANDATS ET COMMUNICATIONS
A M. L'ADMINISTRATEUR
ANNONCES
A LYON : AGENCE FOURNIER
Rue Confort, 14
A PARIS : AGENCE HAYAS
Place de la Bourse, 9

L'ECHO DE LYON

JOURNAL REPUBLICAIN INDEPENDANT

REDACTION
48, rue de la République, 48
LES MANUSCRITS NON INSCRITS
NE SONT PAS RENDUS
ABONNEMENTS
RHONE
ET DEPARTEMENTS LIMITROPHES
6 mois, 5 fr.; 6 mois 40 fr.; 1 an, 18 fr.
AUTRES DEPARTEMENTS
1 mois, 6 fr.; 6 mois, 12 fr.; 1 an, 22 fr.

Sur le Traité franco-russe

Nous publions plus loin l'article à sensation lancé hier à toute volée — c'est peut-être mieux le cas de dire à tout vol — par le journal le Gaulois. Nous publions également les suppléments d'informations et de renseignements que les agences nous ont envoyés. — C'est là en effet l'actualité du jour, — j'allais presque dire l'amusette du moment.

Mais tout en satisfaisant ainsi la curiosité de nos lecteurs, nous aurons grand soin de faire en même temps appel à leur bon sens et à leur méfiance. Le diplomate italien dont le Gaulois reproduit longuement les singulières révélations me semble moins italien qu'ultramontain, ce qui n'est pas précisément la même chose, — et si son récit de l'intervention papale dans nos affaires franco-russes marque de sa part une belle dose d'imagination, — elle ne laisse pas de nous jeter dans un étonnement mêlé d'énormément de scepticisme.

Autrefois, Molière mariait le Grand-Turc avec la République de Venise. Aujourd'hui, le diplomate du Gaulois unit dans une alliance qu'on qualifierait volontiers d'incestueuse le czar, la République française, le Grand-Turc et le chef du catholicisme; — c'est beau comme une féerie, mais c'est invraisemblable comme une opérette.

D'autant plus invraisemblable que les révélations subséquentes ajoutent que ce traité, ce fameux traité a été signé à Aix-les-Bains.

Pourquoi à Aix ? Il semble qu'on avait là, dans ce brouhaha des fêtes officielles tout autre chose à faire qu'à signer un traité si facile à conclure soit à Paris, soit à Saint-Petersbourg !

En y réfléchissant même, on éprouve quelque humiliation à considérer l'énormité des vessies qu'on se flatte de nous faire prendre pour des lanternes.

Voyez-vous d'ici ce traité secret qu'à toute heure du jour et de la nuit les chancelleries de France et de Russie pouvaient conclure sans que personne prit garde à ces visites entre ambassadeurs, ministres, czars et présidents !

Voyez-vous d'ici ce traité qu'on fait voyager en Savoie pour le faire signer au galop, dans des entrevues envahies par la foule et dans des salons de réception où on n'aurait pu demander une plume et de l'encre sans que cinquante reporters aux aguets eussent déjà télégraphié à leurs journaux si cette plume était une plume d'oie et si cette encre était de l'encre de la petite vertu !

Mais, malheureusement, il n'y a pas, dans ce cancan pseudo-diplomatique, qu'une fantaisie de journaliste en belle humeur.

Il y a aussi une manœuvre cléricalle dont la portée est immense, et c'est là-dessus que j'attire surtout l'attention de nos lecteurs.

Cette belle imagination du pape médiateur, du pape diplomate, du pape obteneur de l'interdiction du Mahomet de M. de Bornier (1) pour nous assurer l'alliance du Grand-Turc (11) — tout cela ne vaudrait pas la peine d'une discussion si, à la fin, — in cauda, — il n'y avait pas le venin : l'insinuation que la France et la Russie auraient, en paiement de ces services internationaux, envisagés complaisamment l'éventualité de la restauration du domaine de Saint-Pierre, — c'est-à-dire la reconstitution des Etats indépendants du pape. Eh bien, c'est là non seulement une

calomnie gratuitement lancée contre le gouvernement de la République française qui n'a jamais eu la moindre idée de recommencer sur ce point les fantaisies du second Empire, — mais c'est aussi une forfaiture nationale, parce que c'est un nouveau brandon de discorde lancé entre la France et l'Italie, juste au moment où, de part et d'autre, on semble revenir à l'idée d'un rapprochement qui ne pourrait qu'être profitable à la paix européenne.

Les Italiens n'ont jamais eu contre nous qu'un grief sérieux, — mais celui-là assez grave pour leur faire oublier tout ce qui nous unissait à eux, — et pour les lancer aveuglément dans la voie où les a conduits le gallophobie de M. Crispi et l'ambition malade du roi Humbert.

Ce grief, c'est l'obstacle que nous avons fait à leur unification nationale, c'est notre intervention à Rome, pour y perpétuer la souveraineté du pape; — et, M. Crispi l'a dit mille et mille fois : Notre idée de derrière la tête, c'est encore et toujours la restauration du pouvoir temporel du pape.

En vain criions-nous que c'est faux, que nous ne songeons pas plus au pape qu'au Grand Lama, — il y a toujours, pour lui donner raison, quelques réactionnaires, quelques cléricaux français qui mettent cette restauration dans leurs programmes politiques, à côté de celle d'un Orléans père ou fils, — et cela suffit à légitimer une calomnie qui, à elle seule, nous a aliéné toute la population italienne, ou peu s'en faut.

Or, c'est cette antipathie populaire — qui n'existe encore que trop en dépit des démonstrations de Gènes, — c'est cette antipathie qui est le point d'appui des gallophobes partisans de la triple alliance.

On sait bien que, si elle n'existait pas, la population, rien que par les clameurs de l'opinion publique, mettrait fin à un état d'hostilité armée qui est à la fois illogique et ruineux. Aussi, convient-il de lancer de temps à autre un brûlot incendiaire qui mette en désarroi du même coup les pacificateurs — et donne satisfaction aux dévots et aux dévotes de chez nous.

Le diplomate du Gaulois semble avoir accompli à souhait cette tâche. Les dévots vont voir dans leur rêve le pape-roi, les gallophobes vont crier que la République française est enfin convaincue du machiavélisme dont l'accuse Crispi, — et de l'entrevue de Gènes, il ne restera plus que le souvenir d'un intermédiaire sans conséquence aucune. Bismarck n'aurait pas mieux opéré pour reconstruire cette triple alliance qui commençait à chanceler.

Il est seulement déplorable que ce soit un journal français qui ait accepté de venir ainsi en aide à l'œuvre créée uniquement contre la France.

Paul BERTNAY.

LA POLITIQUE

M. de Lanessan a presque failli être victime de l'impopularité attachée à la conquête du Tonkin. Quand il annonçait dans ses rapports officiels la soumission de quelque chef de pirate ou la pacification de quelque province, on était tout porté à le taxer d'exagération — et il y en a beaucoup, — beaucoup trop — qui allaient plus loin encore et parlaient de fantaisie pour ne pas dire de mensonge.

Et cependant, M. de Lanessan n'a jamais prétendu que les pirates fussent expulsés de toutes les régions du Tonkin. S'il avait avancé une pareille affirmation,

il aurait plus qu'exagéré le résultat de ses efforts. Au contraire, il a toujours établi une distinction entre le Delta, c'est-à-dire, la partie importante et peuplée du Tonkin, et la région montagneuse.

Cela est si vrai que dès la prise de possession de ses fonctions de gouverneur général, il a divisé le pays en deux : le Delta qu'il a maintenu sous le régime civil, et la région montagneuse, qu'il a placée sous un régime militaire.

Il était logé que, on en conviendra sans peine, de commencer par purger le Delta des pirates qui l'infestaient avant d'entreprendre de les chasser de l'autre partie du Tonkin. C'est ce qu'il a fait et, s'il a un mérite réel, c'est d'être arrivé rapidement à un résultat à peu près complet.

Maintenant que le Delta est débarrassé du brigandage des pirates, M. de Lanessan va entreprendre, ainsi qu'il l'annonce dans une lettre adressée par lui à M. François Deloncle, de refouler de plus en plus les pirates dans les montagnes.

Si on se contente donc d'examiner son œuvre telle qu'elle doit être examinée, c'est-à-dire la situation du Delta telle qu'elle est actuellement et telle qu'elle était il y a deux ans, on reconnaîtra qu'elle est importante.

Que dit, en effet, M. de Lanessan ? Il dit, avec raison, que « la meilleure preuve de la pacification du Delta est fournie par le rendement des impôts. En 1891, les recettes locales dépassent de un million et demi de francs les recettes les plus fortes réalisées pendant les années précédentes, et c'est seulement pendant les derniers mois de l'année que la rentrée s'est faite très activement. En 1892, j'ai pu prévoir dix-sept millions sans inconvénient; nous aurons encore probablement un million et demi de plus-values, c'est-à-dire encore un million de plus qu'en 1891. Nos recettes suivent une marche ascendante très marquée. »

On peut contester, avec plus ou moins de bonne foi, les appréciations d'un gouverneur général sur ses propres actes, mais il est impossible de contester des chiffres officiels. Or, si les recettes du Tonkin s'élevaient tous les ans d'un million et demi, n'y a-t-il pas là une preuve de l'amélioration de sa situation ?

Par conséquent, il est incontestable que la situation du Delta s'améliore. Quant à la région montagneuse, voici ce qu'en dit M. de Lanessan lui-même : « Nous n'en serons maîtres que par des routes nombreuses, des postes installés de manière à refouler les pirates de plus en plus loin du Delta, et en attirant autour de ces postes des populations sédentaires qui contribueront aussi à chasser les pirates. »

Est-ce là un langage exagéré ou un langage sensé ? Si on apportait un peu moins de passion dans le jugement des hommes politiques, on rendrait cette justice à M. de Lanessan, c'est qu'il a fait au Tonkin, en dépit des entraves qu'il a rencontrées, tout ce qu'il était humainement possible de faire.

JEAN-CLAUDE.

AUJOURD HUI :

Le Massacre d'une expédition. M. Carnot dans le Poitou. Les grandes manœuvres. A l'Asile de Bron. — Evasion d'une folle.

DEPECHEES PAR SERVICE SPECIAL

Nouvelles Militaires

Paris, 15 septembre. M. le général de Coors autorise les officiers de réserve et de l'armée territoriale à assister, en tenue, à la revue présidentielle de Montmorillon. Un emplacement leur sera indiqué à leur arrivée sur le terrain. Comme les officiers de l'armée active, ils ne devront pas porter l'épaulette et la

patte d'or ou d'argent, les troupes devant être passées en revue avec la tenue de campagne.

— A l'occasion du centenaire de la proclamation de la République, le ministre de la guerre se propose seulement d'accorder des avancements de grade pour les officiers de l'armée de terre.

Des mesures gracieuses seront prises à l'égard des militaires ayant encouru une prolongation de service. Il est probable que, par extension à cette disposition bienveillante, il y aura dispense d'une nouvelle année d'études pour les 24 Saint-Cyriens proposés par le conseil d'instruction et par le général Cailliot, inspecteur général, comme ayant mérité un acte de rigueur.

Informations Politiques

Paris, 15 septembre.

LES OUVRIERS DE CHEMINS DE FER

Les ouvriers et les employés du chemin de fer Paris-Lyon ont tenu hier une réunion à laquelle assistaient M. Baudin, député, et MM. Lyon-Allemand et Marsoulan, conseillers municipaux.

M. Guérard, secrétaire général du syndicat, a déclaré qu'il fallait obtenir avant tout la journée de huit heures, mais a ajouté qu'actuellement il n'était pas partisan d'une grève qui échouerait peut-être et serait à ruine du syndicat.

M. Marsoulan, Lyon-Allemand et Baudin ont encouragé ensuite les assistants à se rallier au syndicat, seul capable de lutter contre le capital.

La réunion a voté un ordre du jour félicitant les grévistes de Carmaux, les encourageant à continuer la lutte et invitant les députés à reprendre, à la rentrée des Chambres, le projet de loi Bovier-Lapierre.

LA RECOLTE DU BLE

Nous avons fait connaître hier le résultat de la récolte du blé pour l'ensemble de la France; voici ce résultat pour notre région : Côte-d'Or, Haute-Saône, Doubs, Jura, Saône-et-Loire, Loire, Rhône, Ain, Haute-Savoie, Savoie, Isère :

Surface ensemencée, 782,023 hectares; récolte de blé, 12,029,072 hectolitres correspondant à 9,175,321 quintaux.

L'EXPOSITION DE CHICAGO

Sur la demande du commissaire du gouvernement, M. Krantz, les objets destinés à l'Exposition de Chicago obtiendront une réduction de moitié sur les tarifs ordinaires spéciaux des chemins de fer, mais à la condition que le prix minimum ne soit pas inférieur à 2 centimes par tonne kilométrique.

Toutefois, la Compagnie de l'Ouest a fixé ce minimum à 4 centimes.

Le ministre de la marine met à la disposition de M. Krantz un détachement de trois marins qui sera chargé de la surveillance exclusive de la section française à Chicago.

EMIGRATION POUR NOS COLONIES

On ignore généralement que les chemins de fer de l'Etat accordent une réduction de 40 0/0 aux émigrants qui empruntent les lignes de ce réseau pour gagner leur port d'embarquement.

Cette réduction avait été portée à 50 0/0 en faveur des colons se rendant en Algérie ou en Tunisie.

Nous apprenons que l'administration a demandé au ministre des travaux publics le retrait de cette limite et l'autorisation d'étendre le bénéfice de la même réduction à toutes nos colonies, sans exception.

ARRESTATION D'UN JOURNALISTE

Oporto, 15 septembre.

La police vient d'arrêter M. Chagas, journaliste républicain, qui avait été condamné à la transportation en Afrique par un conseil de guerre, à la suite de la révolte du 31 janvier 1891, et qui s'était évadé dernièrement, puis réfugié en France.

M. Joao Chagas a été emprisonné à bord du transport India.

MORT D'UN MARECHAL CENTENAIRE

Constantinople, 15 septembre.

Namyk-Pacha, doyen des maréchaux ottomans, âgé de 110 ans, est mort hier.

L'INDUSTRIE COTONNIERE DE MANCHESTER

Manchester, 15 septembre.

Les filateurs de cotons, représentant 18 millions de broches, c'est-à-dire plus de 80 0/0 de toutes les broches de la fédération des patrons cotonniers, manifestent l'intention de réduire les salaires des ouvriers de

5 0/0. Les ouvriers, à raison de la crise actuelle du coton, accepteraient une réduction de la production, mais ont déclaré qu'ils se mettraient en grève si l'on touche aux salaires.

ATTENTAT CONTRE LE PRINCE DE BULGARIE

Sofia, 15 septembre.

La machine du train spécial qui ramenait le prince Ferdinand de Philippopolis à Sofia, s'est heurtée contre une large poutre placée en travers des rails. Le choc a été si violent que le wagon du prince a déraillé.

LE PROCHAIN CONSISTOIRE

Rome, 15 septembre.

La Voce della Verità croit savoir que le prochain consistoire qui devait avoir lieu en octobre sera ajourné.

LES FÊTES DE GENES

Gènes, 15 septembre.

Hier soir, un banquet a été offert aux journalistes étrangers par la presse italienne. La table, décorée avec beaucoup de goût, était jonchée des plus belles fleurs.

La presse italienne était représentée par les directeurs de la Epoca, du Caffaro, de la Cittadino, des rédacteurs de la Tribuna, du Popolo Romano, du Messaggero, de l'Italia, du Secolo et du Corriere della Sera. La presse étrangère était représentée par le Novoté Vremia, la Neue Presse, la Post, le Temps, le Matin, le Figaro et l'Agence Havas.

Au champagne, de nombreux toasts ont été portés à la paix et à la concorde par M. Ghiesi, du Secolo, président de l'Association des journalistes italiens, le directeur du Secolo, M. Henri des Houx, les correspondants du Figaro et du Novoté Vremia.

Les souverains, le prince de Naples et le comte de Turin sont partis à onze heures. Une foule immense, à la gare, a fait au roi une ovation indescriptible.

Les ministres et les membres du Parlement, le prince de Monaco, les amiraux des escadres, les autorités civiles et militaires et beaucoup de dames attendaient dans les salons de la gare.

La municipalité a offert à la reine un énorme bouquet.

Les souverains ont pris congé en renouvelant leurs remerciements pour l'accueil qu'ils ont reçu et en assurant les amiraux qu'ils conserveront un éternel souvenir de leur visite.

Le roi a remis 50,000 francs pour les pauvres.

Le maire de Gènes a publié un manifeste annonçant que le roi l'a chargé de remercier la population de son attitude éminemment patriotique pendant ces jours solennels, en présence des hôtes venus de tous les pays. Cet élan, dit le maire de Gènes, est une affirmation d'amitié et de fraternité universelle, une apothéose de paix et de concorde. Un grand pas a été fait, pour l'humanité, dans la voie de la civilisation et du progrès.

AU DAHOMEY

Kotonou, 15 septembre.

Behanzin fait ses préparatifs pour repousser l'attaque que va tenter contre lui le colonel Dodds.

Il vient de lancer une proclamation engageant ses sujets à raser tous les palmiers et à s'unir à lui pour défendre son royaume. Ses sujets ont obéi, grâce aux intrigues des féticheurs qui ont, parait-il, prédit l'échec de notre armée.

Behanzin, qui se trouve actuellement à Abomey, a dernièrement appris une nouvelle qui lui vivement affecté. Les Egbas et les Jesus, qui avaient envahi son territoire par le nord, se sont rencontrés avec son avant-garde composée de 2,000 guerriers.

Après un vif combat, les Dahoméens ont dû battre en retraite dans la direction d'Abomey, laissant plus de 300 des leurs sur le terrain.

Les Egbas et les Jesus, peuplades amies de la France, campent sur les positions qu'ils ont conquises.

Ce combat a eu lieu le 15 août. Le colonel Dodds groupe en ce moment ses forces du côté des Popos, car ces jours-ci plus de huit mille Dahoméens étaient signalés comme devant en tenter l'attaque.

Elle descendit les marches du perron et se trouva dans les jardins de la villa.

Un parc superbe, admirablement dessiné, s'enfonçait dans les méandres des allées et des massifs, à perte de vue.

Madeleine en connaissait déjà les moindres détails.

Elle prit la première route venue, au hasard de sa rêverie.

La nuit était serene, très douce, pleine d'un silence profond, à peine interrompu par les bruissements des grands insectes allés du Sud ou par le hululement grêle et plaintif de certains oiseaux invisibles.

Des millions d'étoiles, au centre desquelles brillait comme une rangée de diamants l'admirable constellation de la croix du Sud, scintillaient dans les velours bleu du firmament.

Autour de Madeleine, les silhouettes silencieuses des arbres géants, les fantômes élégants des fougères gigantesques s'envolaient comme une forêt mystérieuse, emplie d'un charme inexplicable, telle qu'on en voit en rêve seulement.

Et une senteur pénétrante, indicible, énervante et voluptueuse montait de cette terre moite et humide, venant des fleurs odorantes de la frangipane, du champak, des ananas, du camphre, du santal, de la cannelle, arbres ou arbustes aux sucres violents, aux parfums pleins de griserie et d'enivrement.

La jeune fille marchait lentement, la tête lourde, le cœur lui battant à l'étouffer, sa tristesse naturelle encore augmentée par une musique bizarre venue

de loin, annonçant sans doute l'offrande quotidienne apportée à une déesse aux yeux immenses, immobile dans sa pose hiératique. Mais ce bruit de gong, très affaibli par la distance, cette sonnerie étrange, sauvagement et régulièrement rythmée en coups profonds, très sourds, mettaient dans l'air une suite de vibrations singulières, qui seraient l'âme et l'émplissement d'un trouble poignant et bizarre.

Enfin, tout au bout d'une allée, Madeleine se trouva au bord d'une petite rivière.

La gaze bleue qui enveloppait toutes choses, obscurcissant à peine le paysage, permettait de distinguer l'eau tranquille dont nulle brise ne ridait la surface, et autour de laquelle une végétation encore plus folle que celle du jardin s'épanouissait, montant en une floraison somptueuse jusqu'au faite des bambous souples, s'enlaçant aux troncs des palmiers plus raides, couvrant le sol de toute une forêt de fleurs admirables, rouges, jaunes, bleues ou blanches et mates, avec leurs pétales raides et satinés, mais toutes répandant ces parfums pénétrants qui énervent et rendent fou.

Un adorable pavillon, formé de nattes et de bambous, et recouvert d'une toiture octogone, s'abritait tout au bord de la rivière sous la verdure sombre des banians gigantesques.

Sept marches de marbre vert conduisaient à la porte en bois de santal, aux incrustations d'or, ajourées comme des dentelles.

— Eh bien oui, s'écria le diplomate puisque vous insistez tant, un traité d'alliance offensive et défensive est à la veille de se conclure, s'il ne l'est déjà, entre la France et la Russie.

— Les termes du traité, ses clauses ?

— Vous devez comprendre que le secret est bien gardé des deux côtés. En France, quatre personnes seulement sont au courant de la situation, MM. Carnot, Loubet, Ribot et de Freycinet. Le traité, toutefois, est destiné à demeurer secret. Il est des questions qu'on ne peut livrer aux discussions du public et de la presse, de la presse française surtout, beaucoup trop libre à mon avis.

Conçu dans le genre de ses lettres d'ordres confiées à des généraux par le chef du commandement et que ceux-ci ne doivent déchiffrer que dans des cas prévus, la convention franco-russe envisage toute une série d'hypothèses probables et détermine la conduite de chacune des parties contractantes.

Ainsi, on s'occupe peu de la Suisse; un peu plus de la Belgique, beaucoup de la Bohême.

— Mais la Bohême n'est pas neutre comme la Suisse et la Belgique.

Elle peut le devenir. Songez que les Bohémiens sont de race slave, qu'ils supportent mal le joug austro-allemand, qu'ils revendiquent énergiquement leur autonomie. Qu'arriverait-il, je suppose, si, la guerre déclarée, les Bohémiens refusaient à la Triple-Alliance le service militaire ? La supposition n'a rien d'in vraisemblable; calculez-en les conséquences.

— M. de Giers est-il dans la confidence ? Serait-ce là le motif de sa présence à Aix-les-Bains au moment du voyage présidentiel ?

— J'en suis persuadé, comme je crois que le voyage du roi de Grèce et sa visite à Paris, et le déjeuner à Fontainebleau pourraient bien n'être pas aussi fortuits qu'ils doivent le paraître.

— Vous figurez-vous, d'autre part, que le

Paris, 15 septembre.

Le Gaulois publie, ce matin, le récit suivant d'un entretien qu'un de ses rédacteurs aurait eu à Rome avec un diplomate italien, entretien qui serait une véritable révélation :

— Un traité franco-russe

Feuilleton de l'ECHO DE LYON 16 Septembre 40

MÈRE ET MARTYRE

PAR PAUL D'AIGREMONT

— Merci. Avec vous, j'accepte et de grand cœur ce que votre fidèle amitié m'offre, mais partons au plus vite. Je sens aux récentes nouvelles de ma femme qu'elle doit être plus malade qu'elle ne le dit. Je suis mortellement inquiet.

M. de Clavières, qui avait perdu la compagnie qu'il adorait, et qui ne s'était jamais consolé de sa perte, était homme à comprendre les angoisses de son ami. Aussi n'insista-t-il que pour la forme.

Au déjeuner, il annonça le prochain départ de ses parents.

— C'est avec le yacht que vous partez, n'est-ce pas ? demanda Parvati dont les yeux d'abord subitement noyés de larmes, tout à coup brillèrent comme deux lucioles.

— Oui, répondit M. de Clavières, pourquoi demandez-tu cela, ma chérie ? — Parce qu'il y a longtemps que vous me promettez un voyage en mer, sur ce bateau dont je suis marraine et où je n'ai jamais mis les pieds. Or il me sem-

ble que c'est bien le moment de tenir votre promesse, mon cher petit père, et de me laisser accompagner ma sœur Madeleine.

— Et si la mer te fatigue ?... — Elle me fortifiera, au contraire. Vous savez bien que le médecin français venu l'an passé l'a dit. Il a recommandé aussi de me distraire constamment. Or, à Pondichéry, on danse, on s'amuse... tandis qu'ici, c'est rare.

— Et Richard, qu'en ferons-nous pendant notre absence ?

— Vous me permettrez bien de vous accompagner, mon père, je suppose, et vous n'aurez pas la cruauté de me laisser seul ici ? dit aussitôt le jeune homme avec une vivacité très différente de son ordinaire froideur.

— Oh ! les vilains enfants qui me font faire tout ce qu'ils veulent, s'écria M. de Clavières ravi de ne pas se séparer d'eux, mais bougonnant encore à la surface. C'est entendu, venez; mais je vous avertis que nous partons après-demain; tant pis pour qui ne sera pas prêt. Je n'attends pas une seconde.

Tandis que Parvati sautait de joie, et frappait ses petites mains l'une contre l'autre, une force irrésistible, plus puissante que leur volonté, fit que les regards de Madeleine et de son cousin se rencontrèrent.

C'était la première fois, et ce fut plus rapide que la foudre, mais il n'y avait plus à douter, les beaux yeux sombres de mademoiselle de Bram, pleins d'une tendresse, d'une joie sans nom, disaient :

— Encore quelques jours de bonheur, nous ne nous quitterons pas.

Ceux de Richard, brillants de passion

folle, d'amour, insensé, de dévouement sans nom, répandaient :

— Je vais vous voir encore... Je m'arrangerai pour vous voir toujours... Maintenant, je suis décidé... Je vais tout dire à mon père !...

Oui, ces derniers mots, Madeleine les lut dans la pensée du jeune homme : le coup d'œil expressif que Richard jeta à M. de Clavières ne lui laissa aucun doute à cet égard.

Parvati, dans la joie de son voyage et de son déplacement, de ses toilettes à préparer, de ses rêves à bâtir, n'avait rien remarqué.

Toute la journée, la petite Indienne fut comme une folle, ne s'occupant plus de Madeleine.

Un clou, chez elle surtout, chassait l'autre.

Maintenant, elle ne pensait plus qu'à ce monde nouveau qu'elle allait voir à Pondichéry, à ces bals dont elle serait pour sûr la reine, à ses toilettes, aux compliments qu'on lui adresserait.

Et elle allait d'une pièce à l'autre, faisant vider ses tiroirs, essayant ses robes et ses bijoux, donnant à Sita des ordres et du travail par-dessus la tête.

Le soir, elle était exténuée de fatigue et ne pouvait plus tenir debout.

— Si papa te voit ainsi, lui dit Richard, il ne te laissera pas venir, et ce sera bien fait, on n'est pas folle à ce point.

Elle baissa sa jolie petite tête de peruche capricieuse et, sentant qu'elle avait tort, elle ne répondit point.

Mais aussitôt après le dîner, elle dit à ceux qui étaient là :

— Je veux être très vaillante après-demain, aussi vais-je me coucher tout de suite, sans veiller, comme toujours.

Suis-je sage, hein ? ajouta-t-elle en coulant vers Richard ses yeux brûlants, maintenant doux et caressants comme ceux des yeux d'antelope.

Madeleine, occupée à causer avec son père, ne vit rien de cette expression singulière.

M. de Clavières, enchanté de cette raison peu

congrès des chemins de fer de Saint-Petersbourg n'était destiné qu'à offrir aux délégués français une occasion de banquets et de réjouissances ?

— Il faut actuellement à la Russie vingt-quatre heures pour mobiliser ses forces; et vous verriez bientôt partir pour l'empire des czars toute une armée de jeunes ingénieurs français, que vous n'en devriez être autrement surpris, les viles ferrées russes réclamant une vigoureuse et prompt impulsion.

— Mais comment expliquez-vous que le traité élaboré depuis trois mois ne soit pas encore définitif ?

— Revu, pesé, mûri, le traité allait être signé quand l'empereur Alexandre déclara quelques retouches sur des points de détail peu importants, si peu importants même qu'ils ne furent l'objet d'aucune discussion du côté de la France qui s'enquit en principe et, pour la deuxième fois depuis l'ouverture des négociations, envoya à Gatchina le projet dont je vous ai parlé pour que le czar y fit de sa main les remaniements qu'il jugeait utiles.

L'envoi motivé le voyage récent du général de Boissédou. Cet officier distingué était chargé du précieux message, tout en ignorant, je crois, l'importance réelle de la mission dont on l'honorait.

— On annonce le retour du général; le traité serait donc signé définitivement ?

— Arrêté, oui; signé, je n'en sais rien; mais je suis convaincu qu'il sera entre le 20 et le 30 septembre, dernier délai.

La signature a été retardée de la part et d'autre par l'entrée dans la combinaison d'un nouveau facteur, l'influence d'un souverain très puissant.

— Ne m'en veuillez point de ne pas vous le nommer; je vais vous le désigner suffisamment; c'est un souverain qui ne possède pas de soldats et qui, néanmoins, a une armée formidable dispersée dans tous les pays; s'il porte au front une superbe couronne, il n'a pas d'Etats, pas de territoire à garantir contre les entreprises de voisins belliqueux; il demeure toujours les mains libres, n'ayant rien à perdre s'il échoue dans ses tentatives, ayant tout à gagner s'il réussit. Joignez à cela que ce souverain est le premier diplomate de son siècle et que lord Dufferin, qui s'y connaît, le proclamait un jour, dans un salon officiel, homme d'Etat plus fort que Bismarck.

— C'est donc du pape qu'il s'agit ?

— A vous de conclure; en tout cas, ce souverain agissant entre tous, qui ne peut s'offrir qu'un but, maintenir la paix entre les peuples et qui considère que ce devoir lui est dicté par sa mission divine, n'aurait pu voir sans appréhension les progrès dévastateurs de l'influence allemande, et il résolut de faire tous ses efforts pour opposer à la Triple alliance une autre Triple Alliance assez forte pour contrebalancer la première, l'alliance franco-russe turque.

— Vous m'étonnez grandement. Qui l'aurait dit ?

— Le pape, dit-il, et l'empereur, qui ne sont pas de la France très chrétienne, le czar catholique schismatique et le commandeur des croyants ?

— Ai-je dit que c'était le Saint-Père ? En tous cas, il y a longtemps que le souverain en question caresse ce projet qui n'est bizzarri qu'en apparence; ses représentants à Constantinople comme à Saint-Petersbourg sont des hommes éminents, diplomates presque aussi habiles que lui-même.

— Il n'est rien de plus facile que de bien les dessins échafés de leur maître, s'appliquant, autant qu'il était en leur pouvoir, à rassurer, par des marques mutuelles d'amitié et de courtoisie, les liens d'intérêt commun qui pouvaient exister entre les trois peuples.

— Le diplomate raconte comment, pour faire plaisir au sultan, le pape, qu'il finit par nommer, intervint près de M. Carnot pour empêcher la Comédie Française la représentation du « Mahomet » de M. de Bornier, et réussit. Le diplomate conclut : — Revenons au traité franco-russe; je ne vous affirme pas que le pape tende à faire entrer la Turquie, car la Russie a trop besoin de posséder sur les Dardanelles un point fortifié qui serait en quelque sorte le Gibraltar de la mer Noire; mais tenez pour certain que notre Saint-Père travaille en ce moment à arrêter les angles, comme on dit chez vous, et cela au mieux des intérêts de la France et de la Russie.

— Enfin, si ce dernier détail vous intéresse, apprenez que la neutralité de la Bohême est encore une idée appartenant en propre au Saint-Père.

— Vous me parlez toujours de la Bohême; ne croyez-vous pas que le domaine de Saint-Pierre, restauré et neutralisé, deviendrait facilement en Italie ce que la Bohême neutre est en Autriche ?

— Ici, dit notre confrère, mon interlocuteur sourit et ne répondit pas.

D'autre part, le Salut Public a reçu la dépêche suivante :

Nous croyons que le diplomate italien se trompe, et des renseignements que nous tenons d'un personnage parfaitement autorisé, nous permettent de compléter ainsi les informations du Gaulois :

Une convention militaire entre la France et la Russie a été signée à Aix-les-Bains, au cours du voyage de M. le président de la République.

Depuis plusieurs mois, le projet d'alliance offensive et défensive prévoyant toutes les éventualités de guerre tant en Europe que dans les pays des autres parties du monde où les grandes puissances peuvent se rencontrer, est discuté. Mais ce qui avait retardé la signature du traité, c'est le rôle que la France eût à jouer vis-à-vis de la Chine en cas d'un conflit anglo-russe aux Indes.

Ce dernier fait explique la présence à Aix-les-Bains pendant le voyage présidentiel, de M. de Siala, ambassadeur de Russie à Londres.

L'EXPORTATION AUX COLONIES

Paris, 15 septembre.

M. Jamais, sous-secrétaire d'Etat aux colonies, vient de prendre une mesure destinée à compléter l'organisation récemment créée des musées commerciaux et à favoriser l'exportation des produits français dans nos colonies.

Des instructions sont adressées aux gouverneurs des colonies pour qu'ils envoient en France, en même temps que les produits de vente courante dans la colonie, tous les renseignements pouvant intéresser l'industrie et le commerce français; prix, mode et conditions de vente, chiffre moyen des affaires qui se traitent sur chaque article-époque les plus favorables pour les expéditions et les ventes, droits et règlements de port, de douane, d'octroi, etc.

Les mêmes renseignements seront fournis sur les articles de production étrangère. Pour les articles où le commerce français se trouve en concurrence avec l'importation étrangère, M. Jamais demande aux gouverneurs de lui faire connaître à quelle cause tient la supériorité du commerce étranger.

Les envois des gouverneurs et les renseignements accompagnant chaque produit seront exposés dans une salle publique de l'exposition permanente des colonies à Paris de l'industrie.

Le texte de cette circulaire aux gouver-

neurs sera communiqué aux chambres de commerce, ainsi que les indications fournies par les gouverneurs.

On étudie, au sous-secrétariat, les moyens d'installer dans quelques grandes villes industrielles et commerciales une section de l'exposition permanente des colonies, où l'industrie et le commerce français trouveraient les mêmes renseignements qu'au Palais de l'Industrie. Il est probable que l'on commencera d'abord à l'établir dans nos grands ports de commerce où l'administration des colonies a un service et un personnel. Un essai a déjà été tenté à Marseille.

Le Massacre de l'Expédition de Poumeyrac

Bruxelles, 15 septembre.

L'Etat du Congo communique à la presse la note suivante :

Nous avons reçu confirmation du massacre de M. de Poumeyrac sur la rive droite du Kotto, par les indigènes Boulous.

C'est au retour de l'expédition que l'agent français avait entreprise à l'intérieur chez Pakourou, chef de la tribu des Sakharas, qu'il fut massacré.

Pendant tout le temps que M. de Poumeyrac fut sur le territoire des Sakharas, qui ont avec les agents de l'Etat indépendant du Congo d'anciennes excellentes relations, il ne fut pas inquiété. C'est en revenant sur Kotto qu'il entra en lutte avec les Boulous, et il est probable que la lutte fut provoquée par la présence dans l'expédition d'un certain nombre de Sakharas qui, depuis longtemps, sont en guerre avec les Boulous pour essayer de les soumettre à leur influence, mais qui n'y ont pas encore réussi.

Les Boulous attaquèrent l'expédition à coups de flèches et à coups de couteaux. Tous les indigènes des environs sont unanimes à déclarer que les Boulous ne tirèrent aucun coup de feu. Il est du reste établi que M. de Poumeyrac fut blessé au flanc droit par un coup de lance et transporté vivant encore dans leur village par les Boulous qui l'achevèrent ensuite.

Peu d'hommes de sa suite survécurent. Tous furent mangés par les Boulous. Ceux-ci se livrèrent, à la suite de ces tristes exploits, à des danses qui durèrent plusieurs jours.

LE CHOLÉRA

Paris, 15 septembre.

Le rédacteur du New-York Herald, M. Stanhope, part ce soir pour Hambourg. Il est porteur d'une lettre de M. Pasteur l'accréditant auprès des autorités médicales de Hambourg.

Hambourg, 15 septembre. L'assemblée de la bourgeoisie a adopté à l'unanimité la motion du Sénat accordant un million de marks pour lutter contre le choléra et a nommé une commission d'enquête sur la situation sanitaire.

Hambourg, 15 septembre. Hier, 284 cas, 108 décès.

Petersbourg, 15 septembre. Hier, 55 cas, 17 décès.

Bruxelles, 15 septembre. Trois cas de choléra ont été constatés à Molenbeek, faubourg de Bruxelles: une fillette est morte.

Un cas de cholérisse est en traitement à l'hôpital de St-Pierre, de Bruxelles.

Meerssen (Limbourg), 15 septembre. Un logeur et un marchand de chiffons sont atteints du choléra; ils sont soignés chez eux et leur maison est gardée par la maréchaussée.

Dépêches Diverses

EMPOISONNÉS PAR DES ESCARGOTS

Toulouse, 15 septembre.

Une famille de quatre personnes, demeurant à Junac, vient d'être empoisonnée par des escargots ramassés à Béziers dans une vigne traitée au sulfate de cuivre.

La dame Véziat avait, le 7 courant, apporté chez elle ces escargots; elle les avait servis sur sa table au repas du soir, et son mari, son beau-frère, sa fille et elle-même en avaient mangé.

Bientôt après, les symptômes d'empoisonnement se manifestèrent, et un médecin, appelé aussitôt, administra aux malades un contrepoison énergique, mais Bertrand Véziat, âgé de 55 ans et son frère âgé de 60 ans, ne tardèrent pas à succomber au milieu de souffrances atroces.

La dame Véziat et sa fille qui avaient mangé plus soigneusement du mets empoisonné sont, maintenant, considérées comme sauvées.

DEVORE PAR DES CHIENS

Roubaix, 15 septembre.

Hier soir, vers dix heures, les agents de police du poste de Saint-Elisabeth étaient avertis qu'une scène de sauvagerie venait de se passer dans le quartier du Pile, rue de la Balance.

Sous un prétexte futile, un fraudeur de profession nommé Henri Décol, âgé de trente-huit ans, avait lâché ses deux chiens, deux grands chiens de fraudeurs, sur un ouvrier nommé Edouard Durbullé.

Les deux bêtes avaient terrassé le malheureux en s'élançant sur lui et, sans l'intervention de plusieurs voisins, l'aurait certainement mis à mort. Les agents le trouvèrent baignant dans son sang, la tête et les mains déchiquetées. Le docteur appelé a constaté plus de trente morsures à la tête et, en outre, les traces d'un coup de bâton. Son état est fort grave. Il a été transporté d'urgence à l'hôpital.

L'auteur du méfait a été arrêté avec beaucoup de difficultés.

Il n'a cessé de proférer des injures et des menaces aux agents, disant que si tous les fraudeurs lui ressemblaient ça irait mieux et qu'ils seraient les maîtres.

Il a été écorché et sera transféré à Lille aujourd'hui.

TIRAGES FINANCIERS

Paris, 15 septembre.

Aujourd'hui ont eu lieu les tirages suivants du Crédit Foncier :

Bons à Lots de 100 Francs

Le numéro 113.940 gagne 100.000 francs. Les numéros 245.896 gagnent 5.000 francs. Le numéro 476.377, 446.424, 34.947, 185.120, 84.437, 120.561, 143.158, 40.439, 199.051, 167.254 gagnent chacun 1.000 francs.

Bons algériens

Le numéro 146.812 gagne 100.000 francs. Le numéro 53.429 gagne 5.000 francs.

Les numéros 95.578, 111.366, 4.418, 99.165 gagnent chacun 1.000 francs.

Obligations de Suez

Le numéro 223.922 gagne 150.000 francs. Les numéros 88.566, 207.532 gagnent chacun 25.000 fr. Les numéros 289.106 et 102.956 gagnent chacun 5.000 francs.

Emprunt Ville de Paris 1865

Le numéro 224.977 gagne 150.000 francs. Le numéro 246.596 gagne 50.000 francs. Les numéros 422.405, 389.367, 124.108, 478.497 gagnent chacun 10.000 francs. Les numéros 41.973, 437.077, 220.457, 457.497, 586.442 gagnent chacun 1.000 francs. Les numéros suivants gagnent chacun 2.000 francs :

275.813 6.478 450.989 269.918 381.651 214.579 99.717 95.654 107.758 29.081

M. CARNOT DANS LE POITOU

Paris, 15 septembre.

LE DÉPART

M. Carnot a quitté Fontainebleau dans la matinée, allant à Poitiers.

M. Burdeau, ministre de la marine, l'accompagne.

PENDANT LE TRAJET

Malesherbes, 15 septembre.

Le train présidentiel s'est arrêté ici quelques minutes; le maire et le conseil municipal sont venus saluer M. Carnot. La foule nombreuse qui avait envahi quai a salué le départ aux cris de Vive la République !

Pithiviers, 15 septembre.

En passant à la gare de Pithiviers, le train présidentiel a ralenti sa marche. M. Carnot, qui déjeunait à ce moment, s'est approché d'une portière pour saluer la foule.

Orléans, 15 septembre.

Le train présidentiel est arrivé ici à 1 heure 16 et en est reparti à 1 heure 22. La bienvenue a été souhaitée à M. Carnot par M. Desplats, secrétaire général de la préfecture du Loiret et par M. Raubourdin-Grivot, maire de la ville, qui l'a assuré du dévouement de ses concitoyens à la République.

Blois, 15 septembre.

En l'absence du préfet, le maire est venu saluer M. Carnot à la gare.

A POITIERS

Poitiers, le 15 septembre.

Le train présidentiel est arrivé à 4 heures 50.

A sa descente de wagon, M. Carnot a été reçu par les sénateurs, les députés et les membres du conseil municipal, ayant à leur tête M. Arren, maire de Poitiers, qui a souhaité la bienvenue à M. Carnot, et lui a présenté les membres du conseil municipal.

M. Carnot a déclaré qu'il était très sensible au charmant accueil qui lui était fait.

Plusieurs jeunes filles sont alors venues lui offrir des bouquets.

M. Carnot, avant de quitter la gare, s'adressant aux membres du conseil municipal, s'est exprimé ainsi :

Je vous remercie encore une fois, messieurs, du bon accueil que vous me faites avant même que je ne sois entré dans votre ville.

Puis le cortège s'est formé : dans la première voiture, ont pris place, MM. Carnot, le maire de Poitiers, le général Borius et le colonel Chamoin; dans la seconde, MM. Burdeau, le colonel Dalsein, le commandant Coutis-Lapeyrot. Les autres voitures étaient occupées par les sénateurs et députés, le préfet et les divers représentants des corps constitués.

Un escadron du 2^e cuirassiers et un peloton de gendarmes à cheval formaient l'escorte. Deux régiments d'artillerie et un régiment de ligne formaient la haie de la gare à la Préfecture.

La ville est décorée avec beaucoup de goût; il y a de nombreux arcs de triomphe.

La population a fait à M. Carnot un accueil chaleureux.

Au moment où le cortège présidentiel passait devant le palais de justice, un léger accident s'est produit: les chevaux d'une des voitures du cortège, effrayés par la musique, se sont cabrés et ont renversé la voiture; les quatre personnes qui y avaient pris place, le capitaine Aublet, officier d'ordonnance du ministre de la marine; M. Jezieriski, directeur du Journal officiel, et les deux adjoints au maire ont failli être projetés sur la chaussée.

Personne n'a été blessé.

Le cortège officiel est arrivé à la préfecture sans autre incident.

Le président de la République n'assistera ce soir à aucune cérémonie; il y aura seulement un dîner intime à la préfecture.

Poitiers, 15 septembre.

Le président de la République d'écarter la Préfecture avec M. Burdeau. La ville est brillamment illuminée.

LES GRANDES MANŒUVRES

(DE NOS CORRESPONDANTS SPÉCIAUX)

VI^e CORPS

Nancy, 15 septembre.

Aujourd'hui à dix heures, le général de Gallifé a passé en revue les divisions qui ont pris part aux manœuvres du VI^e corps. La revue se passait dans le plateau des Rosières, aux Salines; les régiments d'infanterie étaient massés par division, ayant derrière eux l'artillerie et la cavalerie.

Les officiers russes en tenue qui escortaient les généraux ont été acclamés avec enthousiasme par une foule d'environ trente mille personnes venues malgré une pluie battante.

A onze heures a commencé le défilé, imposant et irréprochable, qui n'est terminé qu'à midi.

L'onzième division rentre ce soir à Nancy, quant aux autres elles cantonnent aux environs des Rosières et regagneront demain leurs garnisons respectives. L'état sanitaire des troupes est excellent.

IX^e ET XII^e CORPS

Montmorillon, 15 septembre.

Le combat s'est engagé sur la ligne de Baugéaux à Maison-Neuve-Montplaisir, le XII^e

corps cherchant à tourner l'aile droite du IX^e corps avec sa division mixte et opposant sa 2^e division à la division mixte de son adversaire. L'attaque la plus vive a été donnée au point d'intersection des routes de Lussac à Moulins et de la Fouchardière à Persac.

La division mixte du IX^e corps ayant engagé ses premières lignes sans être suffisamment appuyée, dut d'abord céder la place, mais elle est revenue quelques instants après avec tous ses effectifs et les deux troupes se sont donné mutuellement l'assaut.

A cent mètres, elles ont été arrêtées et le général de Cools, qui était présent a donné l'ordre de cesser le feu.

Cette dernière journée a été excellente pour la division supplémentaire du XII^e corps.

Dès le début, la cavalerie avait parfaitement fait le service de renseignements et d'artillerie, sous les yeux des officiers étrangers, avait établi ses lignes de batterie avec ordre et rapidité.

Enfin, grâce au temps très favorable, l'infanterie qui, dans les précédentes journées, avait donné les preuves de sa grande endurance, a pu clore brillamment ses manœuvres, se montrant pleine d'entrain comme toujours.

Le général Saussier, qui avait vu l'autre jour la division mixte Dédade, a assisté aujourd'hui aux opérations de la division mixte Lanty. Il repart aujourd'hui pour Paris.

M. de Freycinet, accompagné par les colonels Pomard et de Lamothe, a assisté ce matin aux différentes phases des manœuvres. Après le rassemblement, il s'est rendu en voiture de plaisance à Mounins, puis il a pris la route de Lèche. Sur tout le parcours, les troupes qui se préparaient à faire le café, ont présenté les armes.

Le ministre déjeune en ce moment sur le terrain.

LE BANQUET MILITAIRE

Discours de M. de Freycinet

Montmorillon, 15 septembre.

Au dîner qu'il a offert ce soir aux généraux, chefs du service des quartiers généraux et aux attachés militaires étrangers, M. de Freycinet a prononcé le discours suivant :

Messieurs,

Les manœuvres que vous venez d'exécuter offrent un intérêt exceptionnel. Non seulement elles ont mis en relief une fois de plus les qualités de notre armée active, mais elles ont été le théâtre d'une expérience importante.

Depuis trois ans, vous le savez, nous nous sommes appliqués à développer nos formations en temps de guerre, ces formations improprement appelées de seconde ligne, mais destinées, en réalité, à s'engager dès la première heure. Elles égaleront aujourd'hui en nombre celles du temps de paix.

Quelle devait être la meilleure manière de les utiliser ? Fallait-il comme nous le pensions les grouper en brigades et en division entièrement assimilables aux brigades et aux divisions de l'armée active ? Comment ces groupes se comporteraient-ils sur le terrain ? Auraient-ils pour se mouvoir la souplesse et la cohésion des unités permanentes ? Telles sont les questions que vous aviez à résoudre.

Vous avez répondu par des faits, vous avez montré que ces créations passagères, d'apparences si fragiles, après quelques jours de marche et d'entraînement se cimentent et prennent la consistance des véritables troupes. Vous avez prouvé qu'au moment de la mobilisation c'est une seconde armée qui se lève à côté de la première et double ainsi nos moyens de défense; en même temps, par l'affectation donnée aux divisions de réserve, vous avez permis d'apprécier le rôle que les corps d'armée à trois divisions peuvent jouer dans notre organisation de campagne (Marques d'approbation).

Pour faire cette démonstration aucun effort, aucune bonne volonté, n'ont manqué de la part des officiers de l'armée active, de la réserve et de l'armée territoriale.

Les états-majors et les services de toute nature, permanents ou improvisés ont rivalisé d'application et d'ardeur, le soldat du rang comme le réserviste accouru de son champ ou de son atelier, ont supporté la fatigue côte à côte avec le même esprit de discipline, le même bon humeur.

Les résultats sont d'autant plus marquants qu'ils ont été obtenus dans des conditions plus difficiles. Les menaces d'épidémie, la température exceptionnelle, le manque d'eau, semblaient créer, au début, des obstacles insurmontables.

Confiant dans l'efficacité des mesures prises nous ne nous sommes point arrêtés et alors que la plupart des puissances européennes se voyaient obligées de suspendre leurs manœuvres, nous avons pu continuer. Notre pays est heureux d'apprendre qu'elles ont été menées à bonne fin. (Nouvelles marques d'assentiment.)

Je loue hautement le général de Cools de la sagesse de ses dispositions, à sa science de tacticien, il a joint la sollicitude pour les hommes, sans lesquels il n'y a pas de bon chef d'armée. Je félicite les collaborateurs qui l'ont si brillamment secondé.

Le succès ne nous fera pas perdre de vue les améliorations que nos formations de guerre réclament encore. Dès la loi du mois de juillet dernier, en transformant les régiments mixtes en régiments de réserve, a fait disparaître le grave défaut d'homogénéité.

La loi que j'ai soumise aux Chambres sur les retraites proportionnelles, celle que je leur proposerai sur la révision des cadres nous permettront bientôt, je l'espère, de fortifier le commandement à tous les degrés. Nous préparons ainsi à la suprême expérience, qui nous attend l'an prochain, celle des corps d'armée de réserve entièrement constitués avec leurs états-majors et tous leurs services. (Marques d'assentiment.)

Je souhaite la bienvenue aux attachés militaires étrangers. Leur empressement à suivre nos manœuvres nous permet d'espérer qu'ils ne sont pas jugés pas eux, dénués d'intérêt, que nos remerciements de la courtoisie avec laquelle ils s'acquittent de leur mission parmi nous. (Nouvelles marques d'assentiment.)

Messieurs, portons un toast au président de la République dont sa présence ici, demain, clôturera avec éclat vos travaux. Les troupes se montreront dignes de l'honneur qui leur est fait, et répondront à l'attente du chef de l'Etat. Je suis l'armée tout entière sans distinction, entre ses différentes branches à l'armée nationale !

Ce discours, prononcé d'une voix claire et pénétrante, a produit une impression très visible, malgré le silence tout militaire dans lequel il a été écouté. On a surtout souligné les passages relatifs aux formations mixtes et à l'état sanitaire de l'armée, aux projets de loi sur les retraites proportionnelles et à la révision des cadres.

Toast du général de Cools

Le général de Cools a répondu à M. de Freycinet et s'est exprimé en ces termes :

Après les éloquentes paroles que vous venez d'écouter, vous n'avez pas à attendre de

moi un long discours, encore tout confus et tout ému des éloges qui viennent de m'être adressés et que je prends pour mes collaborateurs comme pour moi.

Je viens, au nom de tous, porter la santé de ce grand homme d'Etat, de ce patriote, de ce grand citoyen qui, de tous ses efforts et toute sa vie a la reconstitution de l'armée nationale : M. de Freycinet, qui se montre soucieux du droit de chacun, plein de justice et de sollicitude pour les intérêts du soldat, je lui transmets, au nom de mes camarades, mes remerciements les plus sincères.

A la santé de M. de Freycinet.

Toast du général russe

Le baron Frédériciks, attaché militaire russe, a porté le toast suivant :

Je suis très honoré, a-t-il dit, de prendre la parole au nom de tous mes collègues, pour apprécier le témoignage de notre vive reconnaissance à ceux qui ont bien voulu nous admettre à ces importantes manœuvres, que nous avons tous suivies avec le plus vif et le plus sympathique intérêt.

Je suis certain de traduire fidèlement la pensée de tous les attachés militaires étrangers qui sont présents ici, en disant qu'ils rapportent dans leur pays, le souvenir ineffaçable des paroles qu'ils viennent d'entendre, et en portant à leur nom, un toast chaleureux aux belles troupes du XII^e corps et à leurs vaillants chefs qui nous ont fait l'honneur de nous recevoir avec tant de cordialité et de courtoisie.

Montmorillon, 15 septembre.

Le ministre de la guerre, à la sortie du banquet, a été chaleureusement acclamé aux cris de : « Vive Freycinet ! Vive l'armée ! Vive la République ! » Ces acclamations se sont prolongées jusqu'à sa rentrée à la sous-préfecture.

Lorsque les attachés militaires sont sortis pour regagner le train spécial qui devait les ramener à Poitiers, la foule a fait entendre des cris nourris de : « Vive la Russie ! »

ÉLECTION SÉNATORIALE

De Saône-et-Loire

La presse de Saône-et-Loire commence à prendre position pour l'élection sénatoriale qui va avoir lieu.

On voit déjà se dessiner deux courants d'opinion, l'un favorable, l'autre défavorable aux députés qui ont manifesté l'intention de changer leur siège contre un fauteuil — Je plus long repos — au Sénat.

On peut cependant dire déjà que l'opinion publique se montre défavorable à ces chassés-croisés du Palais-Bourbon au Luxembourg. Les députés ont toute la confiance de leurs électeurs, mais on estime que c'est en restant au poste par eux sollicité qu'ils la mériteraient le mieux.

de son activité électorale pour M. le maire, vient de payer sa part des dépenses du procès, soit 126 fr. 25, dont acte lui est donné.

Mais on ne doit pas oublier que le président de la commission de politique et d'inspection des règlements : si la colère est mauvaise conseillère, à ce qu'il dit il doit parfaitement savoir que le

sieur Ducros, depuis l'époque du procès, a consacré toute sa vie à la défense de la République et de la République.

La preuve que l'opinion publique se trompe quand elle juge que le vaincu de cette lutte, le citoyen Vaganey fut l'objet de nombreuses sympathies et des délégations sont venues auprès du maire et savez-vous, oh ! électeur ouvrier, ce qu'il a répondu : Le renvoi de M. Vaganey, c'est qu'il a répondu : et j'en use, il est visé depuis longtemps.

Juge un peu, mon bon, du mot de la fin.

Un électeur indépendant.

Rallye-Paper. — Le « Réveil des Chasseurs », société de trompe de chasse, organise un rallye-paper pour dimanche prochain dans la direction de Villeneuve-de-Marc.

Philharmonique de Vienne. — La Société philharmonique de Vienne fera une sortie à Saint-Vallier dimanche 2 octobre.

DROME

Valence. — Incendie. — Hier, un incendie s'est déclaré dans les bâtiments appartenant à M. Belle Jean, habitant Châteauneuf, près Chabeuil. On a seulement pu sauver toute la basse-cour.

Les pertes sont évaluées à 2,500 francs couvertes par une assurance.

Découverte d'un cadavre. — Un cadavre paraissant avoir séjourné un jour dans l'eau a été découvert à Andancette. Dans une poche du pantalon, on a trouvé un

gilet de soldat portant cette mention : Coste Antoine, soldat au 30^e de ligne, à Ancey. Le corps n'avait aucune trace de blessures.

Vol à Chantemerle. — Un vol avec effraction a été commis au préjudice de M. Maisonnat. Les voleurs ont brisé les meubles et se sont emparés d'une somme de 300 francs environ. Une enquête est ouverte.

Permutation. — Par décision ministérielle du 8 septembre, le ministre de la guerre a prescrit la permutation entre la brigade à cheval de gendarmerie de Puy-Saint-Martin et la brigade à pied de Bourg-Péage.

Réunion. — Les citoyens Guérard et Pierson, délégués de la Bourse du Travail de Paris, membres de la chambre syndicale des ouvriers et employés des chemins de fer français, feront une conférence aujourd'hui, à 8 heures du soir, au café Tardy, en face de la gare.

Tous les employés du P.-L.-M. sont invités à y assister.

Banquet démocratique du 22 septembre, sur l'initiative de l'Association républicaine. — On trouve des cartes pour le banquet au prix de 3 francs, dans les cafés suivants : Béranger, place de la Gare; Bourget, avenue Victor Hugo; brasserie Georges; grand café de Valence; Guéry, place de la République; Minodier, place de la République; café de France; veuve Gaucherand, place Saint-Jean; Berger, place du Théâtre; café Glacier Terras, place du Théâtre; café de Paris; Vallé, café, boulevard Maréchal Clère; Tautier, rue Farentine; Valentin Duc, place Saint-Félix; Valentin Duc, faubourg Saint-Jacques; au dépôt de l'Echo de Lyon, rue de la Gare; à l'hôtel de la Croix-d'Or; à la librairie Combar.

Romans. — Jeux floraux. — M. Delort, professeur au collège de Romans, connu du public par ses différentes publications archéologiques, vient d'obtenir un prix (section des recueils divers), au concours des Jeux floraux tenu dans la ville d'Uzès, sous la présidence de Frédéric Mistral.

Nos félicitations à l'honorable professeur. — Société de tir. — Dimanche prochain, continuation du concours.

Pas de changement aux cibles hors concours et première classe.

Principaux classements : 2^e classe, 1^{er} Berthelot, 2^e Villard, 3^e Roche.

Acte de courage. — Hier, vers les cinq heures du soir, par chevauchant par un grand saut, s'est emballé. Le conducteur allait être piétiné, lorsque M. Henri Perron, capitaine des pompiers, s'est précipité à la tête de l'animal et a été assez heureux pour le maîtriser.

Bal. — Dimanche prochain, 10 septembre, grand bal donné par MM. Châtain et Maury, cafetiers, place des Allées.

Dans l'après-midi, jeux divers.

ARDÈCHE

Le Pouzin. — Fête annuelle. — La Société des secours mutuels du Pouzin, dirigée par M. Roussel, donnera le 22 septembre prochain son banquet annuel.

Cette société, une des plus anciennes — elle fut fondée en 1846 — est également dans un état très prospère, elle possède plus de 400 sociétaires et possède un actif de 34,000 francs.

Nous ne pouvons que féliciter son président de faire coïncider le banquet avec la fête du 22 septembre, le centenaire de la proclamation de la République.

MORT TRAGIQUE

Chambéry, 15 septembre.

Un tragique événement s'est produit la nuit dernière à Chambéry. Un officier de réserve, M. P..., dont le père a donné au Théâtre-Français plusieurs pièces à succès, accomplissait au 97^e de ligne sa période d'instruction de vingt-huit jours. L'officier avait comme maîtresse Mlle F..., au théâtre de la Gaîté.

Cette artiste, une fort jolie femme, âgée de trente-deux ans, recevait son amant dans un appartement situé au troisième étage, place du Palais-de-Justice, au-dessus d'un café.

Une scène de jalousie s'est-elle passée entre l'officier et la jeune personne? On ne le sait. Toujours est-il que Mlle F... a été prise — peut-être à la suite d'une discussion — d'une suffocation ou d'un étourdissement qui a déterminé la mort.

Un médecin, M. le docteur C..., et un pharmacien, M. R..., immédiatement appelés, n'ont pu que constater le décès de l'actrice.

Depuis le moment où elle a été en proie à cette foudroyante attaque, Mlle F... n'a pas prononcé une syllabe. Elle reposait sur son lit en pleurant.

Son corps a été transporté à l'Hôtel-Dieu.

La sœur de la défunte, mandée par télégramme vient d'arriver à Chambéry.

Une enquête est ouverte.

Nouvelles de Suisse

Berne, 15 septembre. — On annonce la disparition du général de division d'Espagny et d'Escompte de Saint-Léon, M. Blatner. Le déficit est de 70,000 fr., plus 14,000 marquant à la caisse militaire dont Blatner disposait en sa qualité de commissaire de division.

Volera. — Le bruit a couru au Palais Fédéral que la circulation directe entre Paris et Genève et Paris-Delle serait interrompue.

Lucerne, 15 septembre. — Au congrès des Vieux-Catholiques, une proposition tendant à débattre internationale la faculté vœu-catholique de Berne a été acceptée à l'unanimité. Parmi les assistants, on remarque le général russe Kireyev et M. Janvier, délégué de Haïti.

Fribourg, 15 septembre. — Toute la partie de la plaine du canton de Fribourg a commencé dimanche le vœu général (bénédictin), qui dure trois jours. Partout on danse, partout on se régale de toutes sortes de victuailles. Un temps des plus propices, un soleil radieux favorisait cette ancienne et joyeuse manifestation du peuple fribourgeois.

Valais, 15 septembre. — Les vendanges commencent vers le 20 septembre. La récolte sera inégale; on compte généralement sur une petite moyenne; quant à la qualité, elle sera excellente.

Genève, 15 septembre. — M. Rouvier, ministre des finances, accompagné du secrétaire rédacteur du Sénat, M. Alph. Bertrand, se rendant à Lausanne dans le plus strict incognito, s'est arrêté quelques heures à Genève.

LYON

NOS ECHOS

Le temps. — Observations du journal, 15 septembre, 4 heures soir.

Hauteur du baromètre : 764. — Température + 24°. — Direction du vent : N.-O.

Maximum de température dans les 24 heures + 29.5. — Minimum de température dans les 24 heures + 16.5.

Situation générale. — La dépression s'étant déplacée vers l'Est, le baromètre a baissé sur l'Europe centrale, et la baisse s'est propagée jusqu'à la Méditerranée. Une hausse s'est produite au contraire en France; le temps s'y maintient assez chaud.

Dernière heure. — Une nouvelle baisse barométrique se manifeste sur l'Europe occidentale; elle atteint 9 millimètres à Valencia, 4 à Brest, 9 à Biarritz. Les hauteurs sont de 763 à Biarritz, 766 Dunkerque.

Le temps qu'il fera aujourd'hui. — Ciel nuageux, temps assez chaud.

Un casino à Yzeron.

Il paraîtrait qu'un négociant de Lyon vient d'acheter 45 à 50,000 mètres de terrain et bois pour construire un Casino d'été.

L'édifice est louable; mais les communications de Lyon avec Yzeron seront facilitées, nous l'espérons. En tous cas, pendant les grosses chaleurs, le Casino d'Yzeron verra défilé de nombreux visiteurs.

Pierre Dupont à Rochetaillée :

Nous avons annoncé le prochain tirage d'une loterie dont le produit doit être affecté à l'érection, à Rochetaillée, d'un buste en bronze de Pierre Dupont.

Nous apprenons que M. le ministre de l'Instruction publique a bien voulu s'intéresser à cette œuvre, et a envoyé au Comité de patronage de belles estampes, avant la lettre, parmi lesquelles nous citerons :

Une eau-forte de Fraipont : *La plus belle*; deux gravures, d'après Théniers et Hook; une lithographie de Baudry : *La Vérité*; une eau-forte de Valentin : *Le Musicien*; une eau-forte de Vion : *Portrait*.

Tous les touristes qui sont allés en Suisse ou dans le Tyrol connaissent cette gracieuse fleurlette qu'on appelle l'Edelweiss et dont le nom scientifique est *Leontopodium alpinum*. Il n'est personne qui fasse une excursion dans les montagnes sans en rapporter une à son chapeau. Il existe même des industriels qui vendent des Edelweiss dans la plaine, en Suisse, aux ascensionnistes de la race de Tartarin qui se laissent effrayer à la seule vue des cimes élevées.

Pour empêcher que l'Edelweiss ne disparaisse complètement, car il s'en cueille de grandes quantités, l'empereur d'Autriche vient d'interdire, sous les peines les plus sévères, d'arracher aucune plante d'Edelweiss.

Beaucoup de personnes regarderont comme un fait nouveau la protection de l'Edelweiss par l'empereur d'Autriche. Mais nous pouvons affirmer qu'il existe depuis 1884, à Genève, une société instituée dans le même but et qui a déjà rendu des services aux botanistes.

BANQUET DU CONSEIL GÉNÉRAL

Les membres du conseil général ont rendu, hier, à M. Rivaud, préfet du Rhône, le dîner qu'il leur avait offert l'autre jour.

Le repas a eu lieu à sept heures du soir, chez Maderni. Une quarantaine de convives environ, parmi lesquels : MM. Clapot, président du conseil général; tous les membres du conseil général à l'exception de M. Garapon, excusé; Rivaud, préfet du Rhône, et Bonini, sous-préfet de Villefranche; Rostaing, Gravier, secrétaires généraux; Pain, Martin, Enisi de Saint-Albert, Jossier, conseillers de préfecture; les directeurs des contributions directes et indirectes; Guillemot, chef du cabinet du préfet, etc.

Au dessert, M. Rivaud se lève et porte la santé de ses hôtes. Voici le résumé de sa courte allocution :

L'orateur dit qu'au cours de sa carrière administrative déjà longue, il a eu souvent à porter des toasts en des termes qui ne répondaient pas à ses sentiments intimes.

Mais aujourd'hui il n'en est pas de même. La sympathie dont l'honorent les membres du conseil général lui facilite sa tâche, et c'est de tout cœur qu'il porte la santé des membres du conseil général du Rhône.

La tâche d'administrateur est facilitée par les bons rapports qui existent entre lui et les représentants du département; il lui remplira avec loyauté et dévouement, au mieux des intérêts du département et de la République. (Applaudissements.)

M. Clapot, à son tour, prend la parole. Le président du conseil général est très heureux d'enregistrer les paroles de M. le préfet.

Il a depuis longtemps remarqué que deux choses rendaient agréables les rapports entre les préfets et les conseillers généraux : la sincérité et la bonne humeur.

La sincérité il l'a constatée dans le toast de M. le préfet; quant à la bonne humeur, il y a longtemps qu'il s'en est aperçu.

L'orateur profite de l'occasion qui lui est offerte pour remercier et féliciter M.

le préfet de l'attitude énergique qu'il a montrée à l'occasion des incidents de Bron.

Très sincèrement, il a fait au conseil général des promesses qui seront certainement suivies d'effet; elles montreront que le premier administrateur du département travaille de concert avec le conseil général, dans l'intérêt du département et de la République. (Applaudissements.)

CENTENAIRE DE 1792

Banquet du 22 Septembre

L'idée de fêter par un banquet général de la démocratie lyonnaise le centième anniversaire de la proclamation de la première République a été fort bien accueillie dans notre cité si profondément républicaine.

Tout ce que Lyon compte d'esprits indépendants et de citoyens désireux de rendre un solennel hommage à nos pères de 1792 tiendra à fêter ce glorieux anniversaire.

L'orateur, l'honorable M. Poincaré, choisi parmi l'un des députés de notre frontière de l'Est, nous a tout autre, était à l'ordre de rappeler, par sa présence, cette mémorable journée du 22 septembre qui vit à la fois la chute effective de l'ancien régime, la proclamation de la République et la victoire de Valmy.

Rapporteur général du budget de 1893, M. Poincaré est d'ailleurs un des principaux porte-parole de la démocratie dans les questions d'affaires auxquelles notre laborieuse et industrielle cité s'intéresse si vivement.

Le banquet aura lieu à une heure de l'après-midi, au Théâtre-Bellecour.

On trouve des cartes de banquet aux adresses suivantes :

Premier arrondissement. — Café de la Place, 4, place Sathonay; comptoir des Beaux-Arts, Grandjean, 6, place des Terreaux; Debilly, marchand de vins, rue Lanterne; café Gérard, 64, montée de la Grand-Côte.

Deuxième arrondissement. — Comptoir Latreille, 5, place Carnot; café de la Gare, Clunel, 1, cours du Midi; comptoir Gaydon, 1, r. Victor-Hugo; café Morel (Dumoulin, successeur), rue de l'Hôtel-de-Ville, 104; brasserie du Tonneau, rue de la République; comptoir de l'Inde, Chambouvet, rue Gentil; concierge du Théâtre-Bellecour, rue Bellecourière.

Troisième arrondissement. — Comptoir Yellay, cours de la Liberté, 35; Brasserie de l'Industrie, Vahé, cours Gambetta, 5; Brasserie Genevoise, Claire Ramanand, cours de la Liberté, 19; Café Genevois, avenue des Ponts, 43.

Quatrième arrondissement. — Gontier, bijoutier, 6, grand-rue de la Croix-Rousse; Café Bronel, 151, boulevard de la Croix-Rousse; Cercle des Travailleurs, 7, rue d'Iry.

Cinquième arrondissement. — Café du Palais-de-Justice, Ruet, rue du Palais; Café Vernier, place du Change; Café Trevet, rue de la Bombardière; Lacour, rue Lanterne, 4, chemin de Saint-Just à Saint-Simon.

Sixième arrondissement. — Comptoir de la Bourse du Travail, 44, cours Morand; Café Busières, 61, rue Tranchet; Brasserie de l'Horloge, Bonhomme, cours Lafayette, 145; Comptoir de Genève, Georges Lafayette, avenue de Saxe, 78.

Les cartes seront retirées lundi 19 courant, à 6 heures du soir; passé ce délai, on ne pourra plus s'en procurer qu'au siège de la commission, 78, rue de la Charité.

A L'ASILE DE BRON

Évasion d'une folle

Décidément notre asile départemental d'aliénés manque de surveillance. Sans être taxé de partialité, il faut convenir qu'il y a, dans l'administration de cet établissement un relâchement général.

L'Echo de Lyon a entreteint ses lecteurs, l'autre jour, de l'accouchement scandaleux d'une pensionnaire. Comme si ce fait n'avait pas suffi pour émouvoir l'opinion publique, avant-hier c'était un assassinat qui se produisait avec les circonstances que l'on sait.

Aujourd'hui, c'est une évasion dont il faut que nous nous occupions.

Dans la cellule où étaient enfermées les deux malades, dont l'une avait étranglé sa compagne, se trouvait une troisième folle qui, hier matin, profitant d'un instant d'absence de la surveillante, arriva à ouvrir la porte, à sauter dans le fossé qui entoure le bâtiment des folles furieuses, et de là, à se sauver à travers champs.

On l'a rencontrée à quatre heures du matin sur la route de Genas. La malheureuse était en chemise et Mme Boulletta, dont le mari est boucher, lui offrit une camisole et une robe. Puis la folle continua son chemin, disant qu'elle allait à Brignais.

Ce fait, on l'avouera, donne une étrange idée de la façon dont est mené notre asile départemental.

Pour qu'une évasion puisse se produire, il faut vraiment que les surveillantes y mettent de la bonne volonté. Les cellules sont fermées par de fortes serrures dont le grincement seul, quand on les ouvre, doit donner l'éveil.

Autour des cellules, en outre, se trouve un fossé, un vrai piège à loup, de quatre mètres de profondeur, dans lequel il est peut-être facile de sauter, mais que l'homme le plus agile n'arrivera pas, même au prix des plus grands efforts, à remonter.

Dans ces conditions, on voit quelle responsabilité pèse sur la direction de notre établissement d'aliénés. Après le viol l'assassinat, après l'assassinat l'évasion. Quelle garantie vont avoir maintenant les familles : ce n'est guère rassurant.

La façon dont est menée la gestion financière a été appréciée par le préfet du Rhône et le conseil général, à la séance d'avant-hier, les détails inexactes et contradictoires fournis tant par les médecins que par l'administration de l'Asile, ont été jugés en séance publique.

Il s'agit maintenant de prendre des mesures énergiques et radicales qui s'imposent pour éviter le retour d'incidents tragiques dont le nombre dépasse vraiment toute mesure.

LA GRÈVE DU GAZ

La commission centrale de la grève contre le gaz adresse le manifeste suivant aux consommateurs :

« Votre commission, sur le refus haineux de la Compagnie du gaz d'entrer en pourparlers avec elle, a, il y a quatre mois, déclaré la grève contre le gaz. C'est grâce à cette grève que les pouvoirs publics s'occupent de cette importante question.

A ce jour nous enregistrons un heureux succès : le gaz a diminué de 30 c. sur 1/2 et de 1/2 c. par litre.

Soyez convaincus que ce n'est que sur nos réclamations justes et précises, basées sur des pièces indiscutables et officielles que ce résultat a été obtenu. En effet, les rapports du service administratif de la voirie assurent que depuis 1885 cette diminution était exigible.

Par conséquent, depuis sept ans la Compagnie encaissait des sommes que nous ne lui devions pas.

Qu'attendait la Compagnie pour consentir cette diminution ?

Le rapport élaboré par votre Commission contient le résumé des efforts qu'elle a encore à faire afin d'atteindre le but qu'elle poursuit et dont vous lui avez confié la réalisation.

Fort de votre appui, elle poursuivra sans trêve ni merci cette qu'on ne peut que louer, jusqu'à ce qu'elle ait fait droit à vos justes revendications.

Par groupe, par quartier, organise la grève contre le gaz. Un devoir s'impose : il nous faisons appel à tous les consommateurs de gaz qui n'ont pas encore voulu suivre ce mouvement économique.

Leur indifférence est la cause de la prolongation de la lutte.

Lourde sera la faute de ceux qui ne se solidarisent pas avec une cause aussi juste.

Plus que jamais obtenez le prix du gaz :

1° Un abaissement partiel du prix du gaz ;

2° Nomination d'une commission ministérielle chargée de nous rendre la liberté de la grande voirie de l'ancien régime, la proclamation de la République et la victoire de Valmy.

Rapporteur général du budget de 1893, M. Poincaré est d'ailleurs un des principaux porte-parole de la démocratie dans les questions d'affaires auxquelles notre laborieuse et industrielle cité s'intéresse si vivement.

Le banquet aura lieu à une heure de l'après-midi, au Théâtre-Bellecour.

On trouve des cartes de banquet aux adresses suivantes :

Premier arrondissement. — Café de la Place, 4, place Sathonay; comptoir des Beaux-Arts, Grandjean, 6, place des Terreaux; Debilly, marchand de vins, rue Lanterne; café Gérard, 64, montée de la Grand-Côte.

Deuxième arrondissement. — Comptoir Latreille, 5, place Carnot; café de la Gare, Clunel, 1, cours du Midi; comptoir Gaydon, 1, r. Victor-Hugo; café Morel (Dumoulin, successeur), rue de l'Hôtel-de-Ville, 104; brasserie du Tonneau, rue de la République; comptoir de l'Inde, Chambouvet, rue Gentil; concierge du Théâtre-Bellecour, rue Bellecourière.

Troisième arrondissement. — Comptoir Yellay, cours de la Liberté, 35; Brasserie de l'Industrie, Vahé, cours Gambetta, 5; Brasserie Genevoise, Claire Ramanand, cours de la Liberté, 19; Café Genevois, avenue des Ponts, 43.

Quatrième arrondissement. — Gontier, bijoutier, 6, grand-rue de la Croix-Rousse; Café Bronel, 151, boulevard de la Croix-Rousse; Cercle des Travailleurs, 7, rue d'Iry.

Cinquième arrondissement. — Café du Palais-de-Justice, Ruet, rue du Palais; Café Vernier, place du Change; Café Trevet, rue de la Bombardière; Lacour, rue Lanterne, 4, chemin de Saint-Just à Saint-Simon.

Sixième arrondissement. — Comptoir de la Bourse du Travail, 44, cours Morand; Café Busières, 61, rue Tranchet; Brasserie de l'Horloge, Bonhomme, cours Lafayette, 145; Comptoir de Genève, Georges Lafayette, avenue de Saxe, 78.

Les cartes seront retirées lundi 19 courant, à 6 heures du soir; passé ce délai, on ne pourra plus s'en procurer qu'au siège de la commission, 78, rue de la Charité.

UN EMPOISONNEMENT

Hier soir, entre 6 heures et 7 heures, des co-locataires de M. François P..., âgé de 32 ans, ouvrier marbrier, demeurant rue de l'Hospice-des-Vieillards, entendirent des gémissements partir de l'appartement occupé par le jeune homme.

Ils pénétrèrent dans le logement et trouvèrent leur malheureux voisin étendu sur le parquet, paraissant en proie à de vives souffrances.

L'infortuné pouvait à peine parler; il put néanmoins faire comprendre qu'il avait essayé de s'empoisonner en absorbant du « fumant ». En effet, sur une table se trouvait un verre à moitié rempli de cet acide.

Un médecin fut appelé, il examina le malade et, jugeant son état excessivement grave, ordonna son envoi immédiat à l'Hôtel-Dieu.

On fit avancer un fiacre et, une demi-heure après, le désespéré arrivait à l'hôpital.

A 11 heures du soir, nous avons fait prendre de ses nouvelles, son état s'est encore aggravé, les médecins n'osent espérer une guérison.

On ignore les motifs de ce suicide.

Chronique Locale

Le Calendrier. — Vendredi 16 septembre, 260^e jour de l'année.

Nouv. luns le 21; Premier quartier le 29. Soleil : lever, 5 h. 40. coucher, 6 h. 09.

Fête à Pierre-Bénite. — Une grande fête de gymnastique aura lieu dimanche prochain, à 2 heures, sur la place de la Mairie, donnée par la société l'avenir d'Oullins, avec le gracieux concours de la fanfare l'Abeille de Pierre-Bénite, qui exécutera les meilleurs morceaux de son répertoire; des exercices de gymnastique seront exécutés par les pupilles et les adultes. Enfin, la fête se terminera par l'ascension d'un ballon qui sera annoncée par des salves d'artillerie.

En cas de mauvais temps, la fête sera renvoyée au dimanche suivant.

Vol à Oullins. — Des malfaiteurs se sont introduits dans la nuit de mardi à mercredi dans l'entrepôt de quincaillerie situé grande rue 36 et appartenant à monsieur Raymond, quincaillier, conseiller municipal d'Oullins; après avoir brisé plusieurs objets, ils ont emporté des lampes à suspension d'une très grande valeur. Des traces laissent supposer que les malfaiteurs se sont introduits dans l'entrepôt à l'aide d'une échelle.

Une enquête ouverte par le commissaire de police d'Oullins, n'a encore donné aucun résultat.

Commencement d'incendie. — Hier soir, à 9 heures, un commencement d'incendie s'est déclaré rue Lanterne, 43, dans un appartement situé au deuxième étage et occupé par M. Demias, fabricant de parapluies.

Le feu qui avait pris au lit de la chambre a été aperçu par un domestique, seul en ce moment et qui a donné l'alarme.

Les pompiers du poste de l'Hôtel de Ville aidés des gardiens de la paix ont pu éteindre rapidement ce commencement d'incendie.

Le lit et la garniture, qui ont été en partie brûlés, valent 300 francs environ.

Un radeau en dérive. — Hier matin, à neuf heures, M. Fortunat, cocher de fiacre, demeurant rue Montgolfier, 88, mena son cheval, ainsi que celui de M. Genin, également cocher de fiacre, à la baignade, au-dessus de l'octroi, derrière le parc de la Tête-d'Or. Il monta sur un radeau stationnaire à cet endroit, auquel il attacha les deux chevaux.

Celui de M. Genin, effrayé par un bateau de sable qui descendait le Rhône, entraîna le radeau qui, mal attaché, rompit ses amarres et partit à la dérive, emmenant M. Fortunat et les deux chevaux. Celui-ci, voyant le danger, appela à son aide les mariniers qui montaient le bateau de sable. Ils se portèrent en toute hâte à son secours.

Ils atteignirent, près du pont Saint-Clair, le radeau en dérive et parvinrent à l'amarrer.

Ce sauvetage avait attiré sur les quais une foule nombreuse de curieux.

Suicide. — On a trouvé pendu derrière la porte de sa chambre M. F. M..., 29 ans, quincaillier, rue du Plat.

M. Prieur, averti par ses voisins, a constaté le décès. On ignore les motifs du suicide.

En chambre. — A son réveil, M. Pupin, arrier, rue Turanne, a constaté la disparition de son portefeuille, contenant six francs.

Les soupçons se sont aussitôt portés sur un individu qui occupait un lit voisin, mais dès l'aube il était parti. Comme il avait

donné un faux nom à l'hôtelier, il a été impossible de le retrouver.

Un vagabond. — Hier matin, à sept heures, un gardien de la paix a arrêté pour vagabondage le jeune Marius F..., âgé de dix-sept ans.

ROCAMBOLE

PAR PONSON DU TERRAIL

— A propos, dit la baronne qui n'avait point dit cela sans intention, sir Williams part donc ?

L'enfant servait à table. Il jeta sur une chaise la serviette qu'il avait sous le bras, et vint prendre la gazette des mains de madame de Kermadec.

M. de Beaupréau crut nécessaire, en ce moment, de pousser un cri et d'arracher le journal des mains de Jonas.

Une heure après, sir Williams, seul avec la jeune fille livrée à un énorme désespoir, la conduisit dans le parc des Genêts, lui prenant la main et lui disant :

République française. — Au nom du peuple français. — La Cour d'assises du département de la Seine a rendu en audience publique du 15 juin 1892, l'arrêt dont le teneur suit :

recêtement provoqué l'auteur ou les co-auteurs à commettre ladite action si la provocation a été suivie d'effet.

Etude de M. L. PRUNIER, avoué à Lyon, rue Constantine, 5, successeur de M. Deville.

VENTE SUR LICITATION En l'audience des criées du Tribunal civil de Lyon EN DEUX LOTS SÉPARÉS

deau », commençant par ces mots : « Le projet de loi sur le renouvellement du privilège de la Banque de France »,

de M. de Beaupréau crut nécessaire, en ce moment, de pousser un cri et d'arracher le journal des mains de Jonas.

Une heure après, sir Williams, seul avec la jeune fille livrée à un énorme désespoir, la conduisit dans le parc des Genêts, lui prenant la main et lui disant :

VENTE SUR LICITATION En l'audience des criées du Tribunal civil de Lyon EN DEUX LOTS SÉPARÉS

Au bruit de la chaise de poste, les valets accoururent et vinrent ouvrir les deux battants de la porte de la cour.

« Encore un expédient à trouver. » C'était en faisant ces réflexions que le baronnet était descendu de voiture dans la cour du petit hôtel de la rue Beaujon.

Table with financial data: FONDS D'ÉTAT, OBLIGATIONS, COURS DES VALEURS EN BANQUE

Table with financial data: BOURSE DE PARIS, DÉPÊCHE GOUVERNEMENTALE, COURS DES VALEURS EN BANQUE

Table with financial data: APRÈS BOURSE, COURS COMMERCIAUX DU MARCHÉ DE PARIS

Table with financial data: CONDITION DES SOIES DE LYON, MARCHÉ DE LA VILLETTE

Table with financial data: MARCHÉ AUX BESTIAUX, CONDITION DES SOIES D'AUBENAS, ÉTAT-CIVIL DE LYON

V. VERMOREL Constructeur à Villefranche. 852 PREMIERS PRIX. PRESSEURS PERFECTIONNÉS. VENTE AVEC GARANTIE. FOULOIRS. ALAMBICS, CHARRUES VIGNERONNES. PLANTES D'APPARTEMENTS.